

## Le Fonds de développement touristique de la MRC d'Abitibi investit 157 207\$ dans 9 projets touristiques!

**Amos, le 13 juin 2013.- Dans le cadre de la 6<sup>e</sup> année du Fonds de développement touristique (FDT) de la MRC d'Abitibi, neuf promoteurs touristiques bénéficieront d'une aide financière pour leur projet de développement et de consolidation. Ces subventions totalisant 157 207 \$ ont pour but de soutenir financièrement l'offre touristique de la MRC d'Abitibi.**

Depuis sa création en 2008, la MRC Abitibi a injecté 790 196 \$ dans l'industrie touristique de son territoire via le fonds de développement touristique. Ce fonds est une résultante d'une stratégie bien précise définie dans le « Plan de développement touristique de la MRC d'Abitibi 2007-2012 », soit la mise sur pied d'un fonds alimenté par une quote-part de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation sur la richesse foncière uniformisée de l'ensemble de la MRC. Une implication marquante de la part des élus municipaux et un modèle pour le reste du Québec.

Les projets appuyés pour l'édition 2013 du FDT sont les suivants :

- Les Fêtes du centenaire de la Ville d'Amos pour un spectacle à grand déploiement
- Les Productions du Raccourci pour Amos vous raconte son histoire – phase 2
- La Corporation du Mont-Vidéo pour l'aménagement du terrain du site
- Le Comité de loisirs de St-Maurice pour le débarcadère et terrain de camping sauvage
- Le Refuge Pageau pour l'amélioration des infrastructures (stationnement et trottoirs de bois)
- Le Club Quad Vallée d'or et Abitibi pour le développement d'un sentier quad (Amos-Lac Berry)
- L'Hôtel des Eskers pour la rénovation d'une salle et l'achat d'une scène
- Tourisme Amos-Harricana pour l'affichage universel de l'offre touristique
- Le Lac Chicobi pour remettre en fonction les infrastructures du Lac Chicobi

Les étapes du processus de renouvellement du plan de développement touristique sont presque terminées et suite aux dernières consultations, le comité de travail déposera en septembre un projet final pour adoption à l'Assemblée générale des maires de la MRC. La reconduction souhaitée du fonds de développement touristique officialisera le début des travaux de réalisation d'un plan d'action pour atteindre les objectifs de développement, de marketing et d'efficience des ressources.

-30 -

Source : Caroline Thivierge  
Agente de dév. aux communications  
CLD Abitibi  
819-732-6918 #223

Infos : Jocelyn Lapierre  
Directeur général  
CLD Abitibi  
819 732-6918 #225